



Tél : 05 53 05 01 16

secretariat@mairiecoulaures.fr

2, rue Paul Magnat
24420 COULAURES

FLASH D'INFORMATIONS

MUNICIPALES



Chères Concitoyennes,
Chers Concitoyens,

• Du nouveau dans la communication.

Comme vous avez pu le constater, un panneau lumineux, en couleurs, vient d'être installé près de la RD 75 pour un coût de 14800€ TTC.

Fidèles à notre programme de campagne, nous souhaitons, grâce à cet équipement, améliorer la communication.

La publication des premières informations a pris du temps; en effet, l'utilisation ne pouvait pas se faire sans une formation.

Toute sorte d'information administrative importante y sera publiée : préfectorales, départementales, intercommunales, communales.

Un mémento des activités professionnelles de la commune pourra y figurer ainsi que les publications événementielles de toutes nos associations.

Les offres de ventes ou locations de maisons pourront également y figurer.

Dans un 1er temps, nous invitons les professionnels et associations à prendre contact avec le secrétariat pour proposer leurs pages ou leurs événements.

• Notre travail, nos projets.

Gymnase :

Le projet de la réhabilitation complète a été lancé fin novembre 2019. L'appel d'offres pour la maîtrise d'œuvre a été réalisé en suivant.

Le cabinet d'architectes choisi s'est mis au travail très vite; une réunion de présentation de leur étude a lieu en présence de représentants de la communauté de communes et d'élus coulaurois à la fin du mois.

L'étape suivante sera l'appel d'offres pour le choix des entreprises effectuant les travaux, le démarrage des travaux étant prévu au cours du dernier trimestre de l'année.

Plaine de jeux au stade :

Comme annoncé dans le bulletin municipal, nous avons lancé l'étude de faisabilité auprès de l'Agence Technique Départementale, dès le début du mandat.

Nous rencontrons architectes et techniciens de la D.D.T. - Direction Départementale des Territoires - ce mois-ci pour une présentation de leur travail.

Il semblerait que nous rencontrions quelques difficultés sur ce projet pourtant très dynamisant pour la commune, les services compétents nous opposant les risques d'inondation.

Mais, compte tenu de la rareté du phénomène, nous allons nous battre pour réaliser notre souhait de redonner vie à cette plaine.

Restauration de la toiture de La Chapelle :

La commission en charge du patrimoine a repris l'ancienne étude réalisée par l'architecte, Monsieur Joudinot, afin de connaître le dossier et de le réactualiser.

Nous espérons pouvoir lancer un nouvel appel d'offres pour la recherche d'un architecte au début de l'année prochaine.

En attendant, nous rencontrerons les institutions afin d'obtenir le maximum de subventions pour cette réfection.

• Sortie du bourg – Aménagement du terrain près du nouveau parking.

Nous rencontrons samedi 5 juin le propriétaire actuel de ce terrain pour négocier l'achat de la totalité de la parcelle.

Une étude auprès de l'Agence Technique Départementale est lancée pour l'aménagement d'un parc d'agrément doté d'un équipement (type halle) pouvant accueillir marchés de producteurs locaux et événements culturels.

Bien sûr, le parking actuel sera agrandi.

• Foyer rural.

La rénovation énergétique du foyer sera effectuée à la fin de l'été. Un système de chauffage de type climatisation réversible (pompe à chaleur) permettra aux usagers de bénéficier, lors de leurs diverses manifestations, d'une chaleur constante l'hiver et d'une climatisation pendant les fortes chaleurs.

Coût total de l'opération : **31 000€**.

Réalisation subventionnée par l'Etat à hauteur de **11 800€** ce qui correspond à plus d'1/3 de la dépense.

• Un mot sur l'adressage.

Les rues, routes, chemins et impasses de nos hameaux étant enfin nommés, nous venons d'être formés à leur saisie au cours d'une journée dans les bureaux de l'Agence Technique Départementale.

Nous continuons cette saisie actuellement en mairie. Plus de 100 voies ainsi que les numéros de chaque habitation sont à intégrer sur la carte de notre commune.

Le travail est extrêmement fastidieux et long.

Après vérification par les services compétents, le conseil municipal délibérera et nous pourrons passer la commande de nos plaques de rues et numéros d'habitations ; celle – ci devrait être effectuée à la fin de l'année.



• Elections Départementales et Régionales.

Celles-ci ont été repoussées aux 20 et 27 juin prochain.

Elles se tiendront simultanément.

Les mesures sanitaires que nous allons prendre pour la tenue de ces élections sont étudiées avec beaucoup de rigueur.

Concernant le lieu, nous nous retrouverons au foyer rural. La salle sera divisée en 2 parties et un cheminement très précis sera mis en place afin que chaque électeur puisse voter pour les 2 élections sans jamais se croiser.

Le port du masque sera, bien sûr, obligatoire et vous devrez vous munir d'un stylo personnel.

Du gel hydroalcoolique sera à votre disposition à l'entrée comme à la sortie de la salle.

Par ailleurs, nous vous informons que les assesseurs et scrutateurs seront ou vaccinés ou auront fait un test PCR 48h avant.

Ainsi organisées, les élections pourront se dérouler en toute quiétude.

Notez, enfin, que chacun d'entre-vous peut accepter 2 procurations.

France Services: faciliter les démarches du quotidien

Un service public a visage humain.

Deux conseillers sont présents au moins 25 heures par semaine pour accompagner les citoyens et répondre à leurs besoins, tout en exploitant les potentialités du numérique et en formant les personnes éloignées d'Internet.

Un lieu de vie agréable et convivial.

Un espace qui rompt avec l'image habituelle des guichets de services publics et qui donne accès, au-delà des formalités administratives, à une gamme élargie de service.

QUELLES DÉMARCHE

Les France Services répondent au besoin de l'utilisateur quelle que soit sa demande :

- ◇ faire une demande d'allocation en ligne
- ◇ Immatriculer un véhicule
- ◇ préparer sa retraite

Les agents sont formés pour trouver des solutions immédiates.

Il n'y a pas de « redirection » vers d'autres services publics, chaque demande fait l'objet d'une réponse précise.

L'accès au numérique.

Un effort particulier aux besoins d'accès au numérique pour des populations en difficulté. Les France Services permettent : un accès au matériel, des conseils et l'accès à des formations. L'utilisateur d'une France Services peut par exemple être orienté vers des ateliers de formation gratuits

LANOUAILLE (la poste)

Bureau de Poste
9, place Bugeaud
24270 LANOUAILLE

Téléphone : 05 53 52 70 50

LUNDI	9h00-12h00	13h30-16h00
MARDI	9h00-12h00	13h30-16h00
MERCREDI	9h00-12h00	13h30-16h00
JEUDI	9h00-12h00	13h30-16h00
VENDREDI	9h00-12h00	13h30-16h00
SAMEDI	9h00-12h00	



<https://missionlocalehautperigord.fr>



Mission Locale du Haut Périgord

NOUVELLE-AQUITAINE



Les Missions Locales au coeur du plan #1jeune1solution



Accompagner les jeunes à entrer dans la vie professionnelle.

Aide exceptionnelle pour le recrutement d'un alternant

(pour les contrats signés entre le 1er juillet 2020 et le 31 mars 2021)

5 000€

- de 18 ans

8 000€

+ de 18 ans



Jusqu'à 4 000€ de compensation de charges

Aide attribuée pour tout jeune de -26 ans recruté entre août 2020 et fin mars 2021 (contrats de plus de 3 mois)

Contrats aidés supplémentaires



Contrat Initiative Emploi (CIE)

Facilite l'accès durable à l'emploi des jeunes -26 ans grâce à une aide financière pour l'employeur du secteur marchand : grandes entreprises, PME, TPE



Parcours Emploi Compétences (PEC)

Tryptique emploi-formation-accompagnement dans le secteur non marchand : associations, branches professionnelles, acteurs institutionnels



Emplois Francs +

Aides dédiées pour le recrutement, entre le 15/10/2020 et le 31/03/2021, d'un jeune de - de 26 ans résidant en Quartier Politique de la Ville (QPV)

Orienter et former les jeunes.



Mobilisation de tous les dispositifs adaptés aux jeunes

Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie (PACÉA), l'accompagnement des jeunes par les Missions Locales



Garantie Jeunes

Garantie Jeunes

9 à 18 mois d'accompagnement collectif et individualisé, assortis d'une allocation



Missions de Service Civique

Missions d'intérêt général d'une durée de 6 à 12 mois, dans des associations ou des collectivités, en France ou à l'étranger, avec indemnisation mensuelle prise en charge par l'Etat



Accompagnement adapté aux jeunes de 16 à 18 ans

Des phases de remobilisation et de formation, dont la Promo 16-18



Nouvelles formations qualifiantes ou pré-qualifiantes

proposées aux jeunes sans qualification

Maj 19/02/2021

c.fraux@missionlocalehautperigord.fr

Standard : 05 53 52 59 91 – Mobile : 06 09 60 76 56

Rue Henri Saumande 24800 Thiviers

Retrouvez la Mission Locale sur son [site internet](#), sur [facebook](#) et sur [instagram](#) !

Avec la crise sanitaire, les budgets de nombreuses familles se trouvent fragilisés, que ce soit par une mise au chômage partiel, l'impossibilité de trouver un nouvel emploi ou encore l'arrêt d'une activité. Ce sont notamment à ces familles que les Points Conseil Budget vont pouvoir apporter une aide.

En Dordogne, l'UDAF 24 est en charge de 3 Points Conseil Budget à Périgueux, Bergerac et Sarlat.

Nos conseillers ont vocation à accompagner les familles dans leurs difficultés pour préserver leur pouvoir d'achat, éviter les frais d'incidents bancaires, et contribuer à lutter contre le surendettement.

Les conseils sont personnalisés, et le suivi est confidentiel et entièrement gratuit pour les personnes accompagnées, quelles que soient leur situation professionnelle ou leur niveau de ressources.

Il est possible de contacter un Point Conseil Budget pour faire une demande d'étalement de crédit, rédiger un courrier à sa banque, recourir à un droit, ou tout simplement faire le point sur ses dépenses... L'approche familiale et de défense des consommateurs de l'UDAF constitue le gage d'un accompagnement de qualité.

Permanences :

À Périgueux : UDAF 24 - 2 bis, cours Fénelon 24200 Périgueux Tous les lundis de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30 ainsi que tous les mercredis de 14 h à 16 h 30.

À Bergerac : Union Familiale Bergeracoise - 1-3, place Bellegarde 24100 Bergerac Tous les mardis de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30.

À Sarlat : CIAS - Le Colombier rue Stéphane-Hessel 24200 Sarlat-la-Canéda, tous les 1er, 2e et 4e jeudis du mois de 9 h 30 à 12 h et tous les 3e vendredis du mois de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h 30.

Renseignements ou prise de rendez-vous :

Tél. 05 53 06 41 11

E.mail : pcb@udaf24.fr www.udaf24.fr

Frelon asiatique

Campagne de piégeage

Du 01 mars au 15 mai 2021



**Brochure d'information disponible en mairie ou
communauté de communes (www.ccilap.fr)**



Le Frelon asiatique

UNE MENACE POUR LES ABEILLES

**CCILAP - Campagne de piégeage
du 01 mars au 15 mai 2021**

Ce prédateur invasif se nourrit de fruits et d'insectes mais aussi et surtout d'abeilles, et il présente un réel danger pour la biodiversité et pour les abeilles. L'année 2020 a d'ailleurs été particulièrement difficile pour les apiculteurs, avec une prédation record sur les ruches. Son éradication n'étant plus possible, il s'avère indispensable de réduire sa prolifération et sa pression.

Le piège artisanal le plus simple consiste à couper le goulot d'une bouteille en plastique, à le retourner et à l'enfoncer dans le corps de la bouteille. Mais la pénétration d'eau de pluie dilue l'appât, le rendant moins efficace. Il existe dans le commerce un bouchon spécifique jaune, de type Tap Trap®, qui permet d'éviter cet inconvénient. Sa mise en œuvre est très rapide et sans outil. Il suffit de mettre l'appât dans la bouteille, de clipser le bouchon sur le goulot et de suspendre le piège à une branche d'arbre. En 5 minutes, le piège est opérationnel.

Il est également possible de fabriquer soi-même un piège anti-frelon qui ne laisse pas passer l'eau de pluie, tout en permettant un piégeage sélectif.

Fabrication et entretien du piège

Pour l'appât à placer au fond de la bouteille, faire un mélange attractif sucré, composé de :

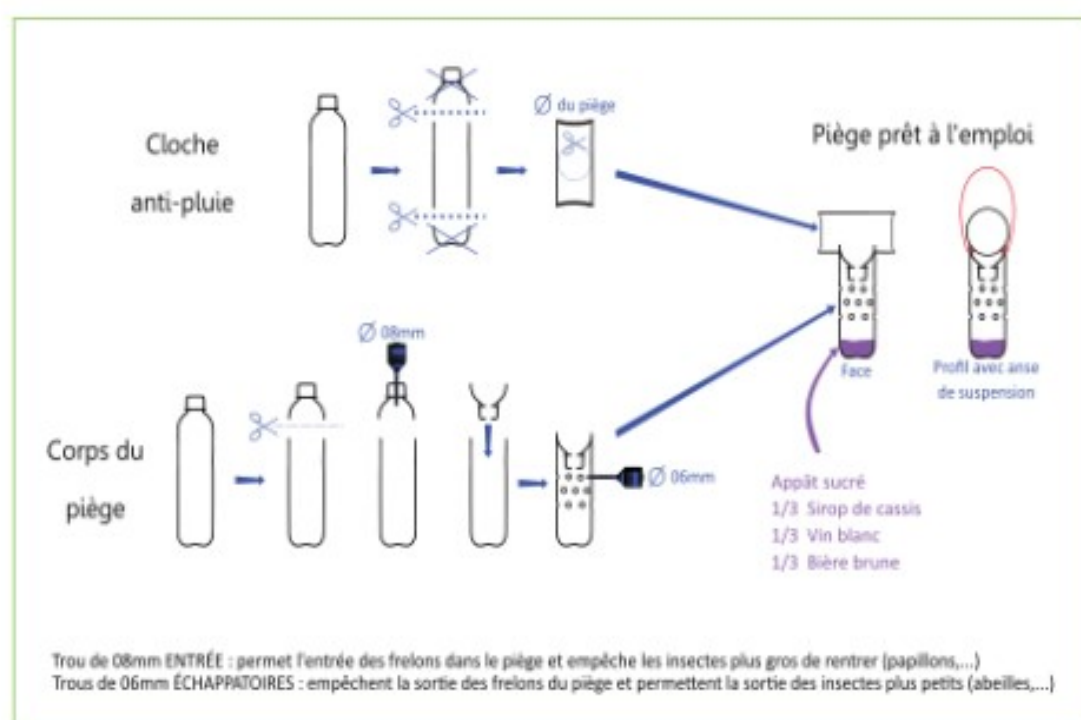
- un tiers de bière (brune de préférence),
- un tiers de sirop de cassis, de grenadine ou de pêche,
- un tiers de vin blanc (ce dernier repoussera les abeilles).

Placer le piège dans le jardin, suspendu à une branche d'arbre (un fruitier de préférence) entre 1 et 2 mètres du sol.

Le piège, une fois amorcé d'un premier frelon, attirera rapidement d'autres frelons environnants. Au bout de 15 jours, lorsque le piège est saturé, il est nécessaire de le vider et de le recharger en appât. Un piège efficace peut capturer quelques dizaines de reines fondatrices de frelons asiatiques, en l'espace de deux mois (mars-avril).



Fabriquer soi-même un piège avec cloche anti-pluie



Réalisation : N. Lamy, CCILAP

Pour en savoir plus : <http://www.lerucherduperigord.fr>,
<https://www.abeille-perigordine.fr>, <https://gdsadordogne.fr/frelon-asiatique>, <https://1001abeilles.org/#>

COULAURES PATRIMOINE



Manifestations 2021

JUIN 2021

Dimanche 13 juin 2021 à 18 H, en l'Eglise Saint-Martin.

Concert musique "Médiéval et Baroque"

Entrée : 12 €

Réservation : 06 83 06 89 97

JUILLET 2021

Samedi 10 juillet 2021 à 20H30, en l'Eglise Saint-Martin.

" Les Jeunes Talents - Musique Argentine - Quatuor Invierno"

Entrée libre

Réservation : 06 83 06 89 97

Samedi 24 juillet 2021 à 20h30, au Château de la Cousse.

THEATRE

Entrée : 15 €

Réservation : 06 83 06 89 97

Samedi 31 juillet 2021 à 20H30, en l'Eglise Saint-Martin.

Quatuor de Trombones "LUETIA"

Entrée : 15 €

Réservation : 06 83 06 89 97

AOUT 2021

Vendredi 20 août 2021 à 20h30, en l'Eglise Saint-Martin.

Musique baroque

"CHORALE D'OXFORD"

Entrée libre

Réservation 06 83 06 89 97

• Feu de Saint-Jean.

Après réflexion et compte tenu de l'assouplissement des mesures sanitaires, le comité des fêtes et la municipalité s'associent pour organiser la soirée du traditionnel feu de St Jean samedi 19 juin. Le programme reste le même : restauration sur place en musique, retraite aux flambeaux et embrasement du feu.

• Festival de danse du 15 août.

Hélas, l'édition 2021 sera, comme en 2020, repoussée (nous espérons pour la dernière fois,). En effet, l'annonce de l'assouplissement des mesures sanitaires est arrivée trop tard pour que nous puissions réunir tous les groupes d'artistes prévus.

Nous vous promettons une prochaine édition de ce festival mémorable !



Brûlage des déchets verts

Il est rappelé que la période d'interdiction de brûlage des déchets verts se situe entre le 01 mars et le 30 septembre 2021 (Arrêté préfectoral du 05 avril 2017). En cas de non-respect, une contravention de 3ème classe de 135 à 450 € est encourue.

Débroussaillage (D.F.C.I) : Le débroussaillage et le maintien en état débroussaillé doivent être effectués par le propriétaire des constructions, terrains et installations ou son ayant-droit ou le locataire non saisonnier. (Art. L 322-3 du code forestier).

Si besoin, le débroussaillage doit être effectué, y compris sur les terrains voisins après avoir informé leurs propriétaires, ceux-ci ne peuvent s'y opposer. (Art. L 322-3-1 du code forestier). Le non-respect de cette obligation par le propriétaire peut :

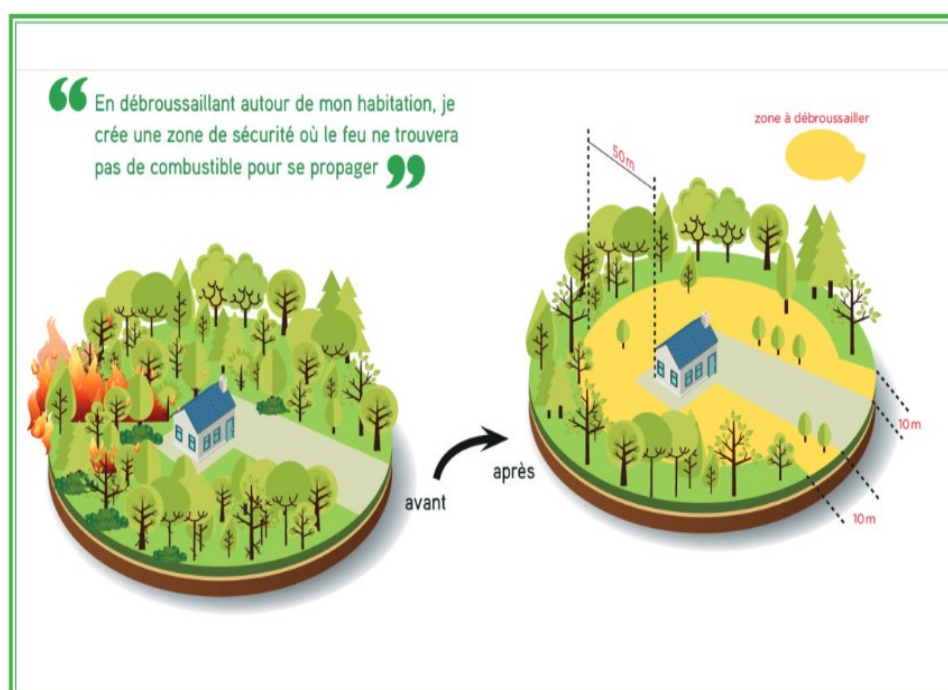
- Donner lieu à une amende de 30 € par m².
- Engendrer une franchise supplémentaire d'assurance de 5 000 € en cas de sinistre (Art. 10 de la loi de modernisation de la sécurité civile du 13 août 2004).

L'obligation de débroussaillage et le maintien en état débroussaillé sont obligatoires sur les zones situées à moins de 200 mètres de terrains en nature de bois, forêts, landes et plantations ou reboisement. (Art. L 321-1, L 321-6, L 322-3 du code forestier).

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez consulter

le site : <https://www.dfci-aquitaine.fr/je-suis-un-particulier/autour-de-la-maison/debroussaillage>.

Le schéma ci-contre peut également vous donner un premier aperçu des travaux de débroussaillage à réaliser.



Divagation des animaux domestiques

« Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques et les animaux sauvages apprivoisés ou détenus en captivité » (Art. L 211-19-1 du code rural).

Définition de la divagation (Art. L 211-23 du code rural) :

« Est considéré comme en état de divagation tout chien qui en dehors d'une action de chasse, de garde, ou de protection d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres ».

« Est considéré en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de 200 mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de mille mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ».

La divagation d'animaux domestiques constitue une infraction passible d'amende de 150, 450 et 750 € selon les situations et les dommages accidentels provoqués (Art. R 428-6 du C.E. Art R 622-2, R 653-1 du C.P. Art R 412-44 et R 412-50 du code de la route).

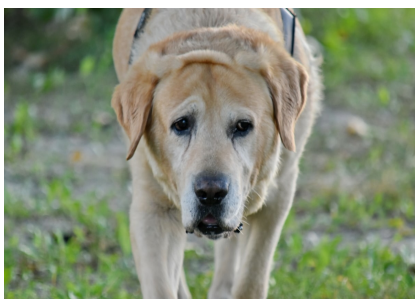
Le traitement de la divagation des chats domestiques abandonnés redevus à l'état sauvage a, depuis plus d'un an, été prise en compte dans un partenariat entre la commune de Sorgès et Ligueux, la S.P.A et l'association SOS Chats Libres.

Les chats capturés à l'aide de boîtes pièges, sont acheminés vers deux cabinets vétérinaires de Périgueux où ils sont examinés, stérilisés, identifiés puis relâchés dans le secteur où ils ont été capturés conformément à la législation en vigueur.

Ceci afin d'éviter une reproduction et une prolifération hors contrôle.

Nous rappelons que les propriétaires de tout carnivore domestique sont soumis à l'obligation légale de le faire identifier, soit par la pose d'un transpondeur (puce), soit par tatouage.

Le défaut d'identification constitue une infraction sanctionnée par une amende de 750 € (Art. R 212-10 et Art R 215-15 du code rural).



MISE EN GARDE ET RAPPEL

Est-ce la fin de l'autorisation du dépôt de branchages au stade municipal ?

Nous espérons vivement que les faits qui se sont produits récemment au stade municipal ne se renouvellent pas.

Comme chaque année, les agents techniques sont intervenus pour préparer notre traditionnel feu de St Jean et rassembler les branches qui jonchaient le terrain.

Malheureusement, ils ont eu la mauvaise surprise de trouver plusieurs fils de fer barbelés émanant vraisemblablement d'une clôture.

Si la municipalité donne l'autorisation aux habitants de déposer leurs branchages afin, à la fois, de rendre service et de pouvoir offrir à la population un très beau feu pour la fête du printemps, elle ne peut accepter de telles incivilités.

Une déchèterie existe à proximité de COULAURES et doit être utilisée pour ce genre de dépôts, le stade n'étant pas une décharge sauvage.

En outre, il est utilisé par les élèves de CHARDEUIL ainsi que par les enfants fréquentant notre école pour y pratiquer diverses activités.

Ces actes sont irresponsables et dangereux.

Nous ne tolérerons pas davantage ce manque de civisme.

Nous comptons, donc, sur la prise de conscience de la ou les personnes ayant déposé ces fils de fer afin qu'un tel acte ne se reproduise pas.

Dans le cas contraire, l'ensemble des usagers sera pénalisé ; nous nous verrons dans l'obligation de refuser l'accès au stade pour tous types de dépôts.

Nous vous remercions de votre compréhension.

SMD3 : Collecte et gestion des déchets.

Rappel - Inscription

Le syndicat SMD3 a déposé en Mairie des formulaires d'enregistrement à votre disposition, afin de vous inscrire pour obtenir vos badges d'accès aux futurs containers.

Il est à noter que nous venons d'apprendre que la première année de facturation sera au 01/01/2023.

Pour tout renseignement ou question, vous pouvez joindre le service au **09.71.00.84.24**.



NOTE D'INFORMATION

MODIFICATION DU MODE DE COLLECTE DE VOS DÉCHETS

En vue de la mise en place de la redevance incitative

Arrêt de la collecte sur les bacs 2 ou 4 roues.

La collecte s'effectuera sur des points d'apport volontaire (points de regroupement des bornes) disponibles 7 j/7, 24 h/24. Vous devrez vous rapprocher des bornes aériennes ou semi-enterrées :

LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

BORNES ORDURES MÉNAGÈRES

LA BORNE SERA EN ACCÈS LIBRE JUSQU'À L'ACTIVATION DU LECTEUR DE BADGES

Une ouverture permet l'introduction d'un volume de 60 L d'ordures ménagères (2 x 30 L, 3 x 20 L...)



BORNES JAUNES

ACCÈS LIBRE - DÉPÔT EN VRAC DES EMBALLAGES ET PAPIERS

Tous les emballages se trient, tous les papiers se recyclent.



BORNES VERRE

ACCÈS LIBRE

Le verre se recycle à l'infini.



BORNES CARTON

ACCÈS LIBRE

Les cartons bruns sont à déposer à plat dans les bornes d'apport volontaire.



TOUS LES POINTS DE COLLECTE DU DÉPARTEMENT SERONT ACCESSIBLES AVEC VOTRE BADGE.

LE CONTEXTE

POURQUOI METTRE EN PLACE LA REDEVANCE INCITATIVE ?

La **redevance incitative** a pour objectif de **réduire les tonnages enfouis** et ainsi de **valoriser** efficacement nos **déchets d'emballage** et **biodéchets** (loi de transition énergétique de 2015). Elle permettra également de **maîtriser les coûts** de la taxe appliquée aux déchets enfouis qui passera de **18 € à 65 € la tonne** d'ici 2025. En Dordogne, ce sont environ **110 000 T** de déchets qui sont enfouis chaque année.

LES ÉTAPES DE LA MISE EN PLACE DE LA REDEVANCE INCITATIVE ?

- 1 MISE EN PLACE DES ÉQUIPEMENTS**
Déploiement des équipements et enquêtes usagers.
- 2 PHASE PÉDAGOGIQUE /**
Utilisation du système de collecte et paiement de la TEOM avec envoi d'une facture qui ne sera pas à régler.
- 3 PREMIÈRE ANNÉE DE FACTURATION RÉELLE / ARRÊT TEOM /**

LE BADGE

Chaque usager enregistré sera doté d'un **badge** pour accéder **uniquement** à la **borne d'ordures ménagères** sur les points d'apport volontaire et aux déchèteries. Ce badge sera **distribué par la poste**. Pour vous inscrire, veuillez contacter le **service usagers** :



09 71 00 84 24

service.usagers@smd3.fr



J'aime mon village

Je ramasse les crottes de chien.

La loi sur les déjections canines

Pour des raisons sanitaires, **les crottes de chien sont interdites sur les trottoirs**, les voies publiques, **les espaces verts et de jeux publics** réservés aux enfants.

Les déjections canines sont en effet responsables de nombreux **désagréments visuels, olfactifs et sanitaires**. Elles sont également impliquées dans la dégradation du cadre de vie et des espaces verts.

Par ailleurs, le caca de chien favorise la prolifération des microbes et augmente les risques de chutes.

En raison de tout ce qui précède, l'article R632-1 du Code pénal et l'article R541-76 du Code de l'environnement classent les déjections canines au même rang que les déchets, les ordures, les liquides et les liquides insalubres. Par conséquent, le fait d'abandonner les crottes de son chien sur la voie publique expose à une contravention de 2e classe.



COORDONNEES DES ENTREPRISES DE LA COMMUNE.

Tri par ordre alphabétique.

ASSISTANTES MATERNELLES			
EL MEDJOUB CLAIRE	LALET	24420 COULAURES	06 80 16 06 86
LEGER SANDRINE	LA GIBOULIE	24420 COULAURES	06 72 51 41 53
RUF ELISA	LALET	24420 COULAURES	06 51 27 28 18
VADE ANA	LE TERRIER	24420 COULAURES	06 51 24 83 07
PLOMBIER-CHAUFFAGISTE			
AD CHAUFFAGE	LALET	24420 COULAURES	06 84 37 45 21
COLOMER ET FILS	ANTISSAC	24420 COULAURES	05 53 05 90 89
GROUX PLOMBERIE	SOUS LE RAYSSE	24420 COULAURES	06 81 62 14 19
OLIVIER CHAUFFAGE	LE COUVENT	24420 COULAURES	06 89 25 34 49
CARRELEUR			
FAYOL CHRISTOPHE - CCM	PANASSAC	24420 COULAURES	07 86 22 96 66
CHARPENTE-COUVERTURE			
BOUET FRANTZ	ANTISSAC	24420 COULAURES	06 14 72 27 74
KOU GALAAD – LES CHARPENTES DE KOULOR	LA REILLE	24420 COULAURES	06 71 78 68 23
CRÉATION DE BIJOUX ARTISANAUX			
PRUD'HOMME AURÉLIE – La fée Lée	4 RUE DES METAIRIES	24420 COULAURES	06 70 36 40 24
INFIRMIERES LIBERALES			
BOURGES AUBISSE PASCALE DUFRAISSE ESTELLE	2 RUE DES METAIRIES	24420 COULAURES	06 64 09 40 89 05 53 05 08 60
MAÇONS-PEINTRES			
AMC – DA CRUZ ADRIEN	LES BRANDES	24420 COULAURES	06 75 54 93 45
ETS ROUGIER	1 CHEMIN DE LA DOUE	24420 COULAURES	06 81 80 44 64 05 53 05 91 09
JRP BATIMENTS – RAZAT JOHAN	22 RUE DE LA RESISTANCE	24420 COULAURES	06 77 65 66 41
MARSALOUX JEAN-FRANCOIS	LES REYNAUDS	24420 COULAURES	06 73 86 18 45
MARSALOUX LUDOVIC	LES REYNAUDS	24420 COULAURES	06 42 05 41 99
SARL DURAND JACQUES ET CHRISTOPHE	LA GIBOULIE	24420 COULAURES	05 53 05 91 65
ENTRETIEN PARCS ET JARDINS			
CHABROL DORIS	LA GIBOULIE	24420 COULAURES	05 53 05 01 08
COUSTY GILLES	SERVEILLAC	24420 COULAURES	06 20 24 09 62
DENNE YANNE	LA COMBE	24420 COULAURES	06 26 29 47 12
PRODUCTEURS			
LE CANARD JOLI DU PÉRIGORD	Le Gué de Jaye	24160 SAINT-PANTALY-D'EXCIDEUIL	06 76 84 00 05
LE FOIE GRAS DE LA DENNARIE	LA DÉNARIE	24420 COULAURES	07 81 93 25 24
LES JARDINS GOURMANDS DE LA TOUROUGE	LA TOUROUGE	24420 COULAURES	06 08 85 34 03
LES TOMMES DE LA PINSONNIE - MEIJER	LA PINSONNIE	24420 COULAURES	05 53 06 77 73

DIETETICIENNE			
LAMAND CAROLINE	FOYER RURAL – 1 ^{ER} ETAGE	24420 COULAURES	06 64 43 98 59
OSTHEOPATHE			
TESSEREAU FABIEN	FOYER RURAL – 1 ^{ER} ETAGE	24420 COULAURES	06 58 73 39 12
SOIN ET BIEN ÊTRE - MASSAGE			
Mme HILDEGARDE	7 RUE DES MÉTAIRIES	24420 COULAURES	06 15 04 80 22
MA SAGE ÂME		24420 COULAURES	07 82 53 46 81
CRÉATION ET DÉCORATION			
LILI CRÉATION	VERDENEY	24420 COULAURES	06 43 23 08 07
CRÉATION DE COUCHES LAVABLES POUR BÉBÉ			
LITTLE PEAPOTIN	VERDENEY	24420 COULAURES	contact@littlepeapotin.fr
MÉCANIQUE AUTO/MOTO			
MARSALOUX YANNICK	LES REYNAUDS	24420 COULAURES	06 45 01 75 66
GARAGE MÉCANIQUE AUTO/MOTOCULTURE			
THOMASSON ERIC	VETZ NORD	24420 COULAURES	05 53 05 04 29
HORTICULTURE			
ETS TOURENNE-CHABROL	LA GIBOULIE	24420 COULAURES	05 53 05 01 08
MENUISERIE			
S.A.S. GALLET ET FILS	VERDENEY	24420 COULAURES	06 88 23 86 92
CARRIÈRES			
SABLES ET GRAVIERS DU PÉRIGORD	VERDENEY	24420 COULAURES	05 53 05 04 39
VENTE A DOMICILE			
LE GOFF VINCENT HAKAWERK COULAURES	HAUT PALEYRAC	24420 COULAURES	06 31 83 21 23
INFOGRAPHISTE – DESIGNER GRAPHISTE			
GRAPHIQUE ARTITUDE	VETZ	24420 COULAURES	07 82 54 77 24
SEPTIEME PIXEL	RUE DE LA RESISTANCE	24420 COULAURES	06 82 67 26 47
STUDIO GOUDAPPEL		24420 COULAURES	0031623155550
DÉVELOPPEMENT WEB			
CONNECTWEB – JOUSSE DOMINIQUE	PANASSAC	24420 COULAURES	06 52 14 49 29 09 72 29 31 52
AGENCE DE NETTOYAGE ET D'AIDE AUX PARTICULIERS			
DUPUY BRIGITTE	LALET	24420 COULAURES	05 53 05 90 48 06 08 35 30 01
AGENT IMMOBILIER			
GALES SUZANNE – LEGGETT IMMOBILIER	LA SIMEYRONIE	24420 COULAURES	06 46 92 66 54 05 53 05 04 92
RÉPARATION DE MACHINES ET ÉQUIPEMENTS MÉCANIQUE			
AD2M – GISLARD JULIEN	CHARDEUIL	24420 COULAURES	06 30 36 05 86



Artisans, commerçants

du Pays Périgord Vert



Vous avez un projet d'investissement pour moderniser ou développer votre entreprise ?

Sur le territoire du Pays Périgord Vert, **les entreprises peuvent bénéficier d'aides financières** dans le cadre d'un dispositif nommé :

Opération Collective en Milieu Rural

en faveur de l'artisanat et du commerce.

Quelque soit votre projet, n'hésitez pas à nous consulter pour vérifier son éligibilité. Dans le cas contraire, d'autres dispositifs d'aides peuvent être mobilisés.

Contacts Pays Périgord Vert - www.perigord-vert.com

Av. Ferdinand Beyney 24530 Champagnac de Belair

Territoires : Dronne et Belle / Périgord Nontronnais

Sandrine MIKULAK, chargée de mission artisanat commerce

Tél. : 05.53.06.01.00 / Mail : sandrine.mikulak@perigord-vert.com

Territoires : Périgord Ribéracois / Pays de Saint Aulaye

Jefferson GUEGAN, chargé de mission filières d'excellences

Tél. : 05.53.06.01.00 / Mail : jefferson.guegan@perigord-vert.com

Territoires : Périgord Limousin / Isle Loue Auvézère en Périgord

Emmanuel MAZEAU, chargé de mission GPECT

Tél. : 05.53.06.01.00 / Mail : emmanuel.mazeau@perigord-vert.com





ATTENTION CANICULE



Buvez de l'eau et restez au frais



Évitez
l'alcool



Mangez en
quantité suffisante



Fermez les volets
et fenêtres le jour,
aérez la nuit



Mouillez-vous
le corps



Donnez et prenez
des nouvelles
de vos proches



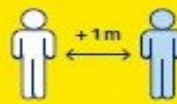
Continuez à respecter les gestes barrières contre la COVID-19



Lavez-vous les mains régulièrement



Portez un masque



Respectez une distance d'un mètre

**EN CAS DE MALAISE,
APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
solidarites-sante.gouv.fr • meteo.fr • [#canicule](https://twitter.com/canicule)



MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

*Liberté
Égalité
Fraternité*



MesConseils
Covid

pour vous accompagner
dans votre quotidien
avec la Covid



Obtenez rapidement des conseils
personnalisés, pour vous et vos proches

mesconseilscovid.fr



COULAURES (Dordogne) – L'Hôtel des Voyageurs